



GRAINES VOLTZ

Communiqué de presse

Colmar, le 28 janvier 2020

RESULTATS ANNUELS 2018/2019

Progression de la rentabilité

Solides perspectives de croissance des activités à valeur ajoutée

- Chiffre d'affaires en hausse de 8,1 % à périmètre comparable
- Progression du résultat opérationnel
- Progression du résultat net part du Groupe à 9,2 M€
- Dividende proposé de 7 € par action

Colmar, le 28 janvier 2020 - Le Conseil d'Administration de Graines Voltz, réuni sous la présidence de M. Serge Voltz, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2019.

(en K€)	Données auditées *		Δ
	2018/19	2017/18	
Chiffre d'affaires	83 106	76 886	+8,1%
Résultat Opérationnel Courant	11 439	8 765	+30,5%
ROC/CA	13,8%	11,4%	
Résultat Opérationnel	11 339	8 805	+28,8%
Résultat Net Part du Groupe	9 177	5 390	+70,3%

* Après première application des normes IFRS 9 et 15 et après changement d'estimation des méthodes de dépréciation des stocks et des créances clients (voir annexe).

Commentant les résultats de l'exercice, Serge Voltz, Président-directeur général de Graines Voltz a déclaré : « Ce très bon exercice confirme le bien fondé du repositionnement stratégique que nous avons engagé en 2015. Notre adéquation avec les tendances fortes du marché : bio, diversité variétale et circuits courts, devrait nous permettre d'accélérer notre développement en Europe avec l'objectif d'augmenter significativement la taille du groupe dans les cinq ans et de faire progresser sa rentabilité. Cette évolution doit aller de pair avec une vie active du titre en bourse qui passe par une amélioration de sa liquidité et l'élargissement du flottant par les actionnaires familiaux sans changement de contrôle. »

CHIFFRE D’AFFAIRES : FORTE PROGRESSION DES ACTIVITÉS À VALEUR AJOUTÉE

Le chiffre d’affaires de Graines Voltz a progressé de 8,1% au cours de son exercice annuel 2018/2019 pour s’établir à 83,1 M€.

Hors filiales étrangères (11,4% du chiffre d’affaires du groupe) qui s’adressent à des circuits longs (Turquie, Algérie, Maroc), l’activité du groupe progresse de 10,2% au cours de l’exercice 2018/2019.

Ce bon niveau d’activité s’explique par les choix stratégiques du groupe adoptés il y a quatre ans de focaliser le développement sur des produits à plus forte valeur ajoutée : légumes frais, bio, diversité variétale, en ciblant l’Europe tout en maintenant un niveau d’activité soutenu sur les produits historiques pour lesquels le groupe dispose de fortes positions de marché.

- **Les graines et les plants pour circuits courts (légumes frais)** sont en augmentation de 19% sur l’exercice après avoir progressé de 18% en 2017/2018.
- **Les semences et plants bio** progressent de 32% au cours de l’exercice en lien direct avec l’augmentation significative de la consommation de légumes issus de l’agriculture biologique.
- **La diversité variétale et les nouveaux produits** connaissent également un fort développement.
- En **Allemagne**, premier marché européen développé par le groupe sur un modèle à valeur ajoutée similaire à celui de la France, le chiffre d’affaires des variétés home garden y a progressé de 28 %.
- **Les autres activités du groupe**, (notamment les fleurs à destination des collectivités et des horticulteurs en France) enregistrent une croissance, plus faible, en ligne avec leur marché de référence.

PROGRESSION DE LA RENTABILITÉ DU GROUPE

Le résultat opérationnel courant s’établit à 11,4 M€ contre 8,7 M€ pour l’exercice précédent, soit un taux de rentabilité opérationnelle (ROC/CA) de 13,8%. Ce chiffre prend en considération l’adoption pour l’exercice clos le 30/09/2019 de nouvelles règles comptables pour l’estimation des provisions pour dépréciation des stocks et des créances clients (voir annexe).

Le cout de l’endettement financier s’élève à 228 K€ contre 337 K€ pour l’exercice précédent. L’endettement financier à moyen et long terme s’établit à 2 260 K€ en baisse de 385 K€, soit un ratio d’endettement de 5,9%, reflétant une solide structure financière.

Le résultat net part du groupe s’établit à 9,2 M€ contre 5,3 M€ pour l’exercice précédent, soit un résultat net par action de 7,09 €. Le taux de profitabilité s’établit à 10,9% pour l’exercice.

L’application de l’IFRS 9 n’a pas d’impact sur le résultat consolidé et il augmente de 1,8 M€ nets d’impôts différés le montant des réserves consolidées.

DIVIDENDE PROPOSÉ : 7 € / ACTION

Au cours de l’exercice, la société a décidé d’annuler 74 803 actions auto détenues. Après l’annulation, le nombre d’actions composant le capital s’élève à 1 295 197.

Compte tenu des bonnes performances enregistrées par le groupe, le Conseil d’Administration proposera à l’Assemblée Générale du 19 mars 2020 la distribution d’un dividende de 7 € par action et un paiement le 26 mars 2020.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES : POURSUITE DE LA CROISSANCE DES ACTIVITÉS À VALEUR AJOUTÉE

Idéalement positionné pour répondre à la demande croissante des consommateurs pour la diversité végétale, le bio et les circuits courts, le groupe va poursuivre son développement dans ces activités à valeur ajoutée, en France son marché historique, en Allemagne, en Espagne et en Italie tout en maintenant ses positions de leader en France sur ses marchés historiques des fleurs pour les collectivités et les horticulteurs.

Ces activités à valeur ajoutée qui représentent aujourd'hui près du quart du chiffre d'affaires du groupe, devraient connaître un taux de croissance à deux chiffres au cours des cinq prochaines années. Les autres activités devraient progresser sur le haut de la fourchette de leur marché.

De ce fait, le groupe anticipe une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 4 et 8% pour l'exercice 2019/2020.

L'organisation logistique unique de Graines Voltz sur son marché, structurée autour d'un système informatique de haut niveau optimisant les temps de traitement et de livraison, est adaptée pour accompagner le développement du groupe en Europe.

Prochain événement : L'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2018/2019 de Graines Voltz se tiendra le jeudi 19 mars 2020.

À propos de Graines Voltz

Graines Voltz est le premier distributeur français indépendant de semences florales et potagères et de jeunes plants.

Groupe familial dirigé par Serge Voltz son fondateur, Graines Voltz emploie 270 personnes et connaît un fort développement depuis sa création en 1985. Son succès est bâti sur une offre très large de 28.000 références, unique sur le marché européen en termes de diversité de variétés, à destination des professionnels des circuits courts (maraichers, horticulteurs et collectivités).

Une organisation extrêmement rigoureuse lui permet d'identifier très en amont les variétés répondant aux nouvelles attentes de consommation, d'assurer un contrôle qualité et une traçabilité totale et de délivrer ses produits en flux tendus.

Leader en France, Graines Voltz, qui est portée par la demande croissante des consommateurs en Europe pour des végétaux diversifiés de qualité, issus des circuits courts, à l'ambition d'y exporter son modèle. L'Allemagne, premier marché après la France connaît un développement très rapide.

Graines Voltz est coté sur Euronext Paris (code mnémorique : FR0000065971).

Pour plus d'informations : www.graines-voltz.com.

Pour toute information, contacter :

GRAINES VOLTZ

Serge VOLTZ

Tél. : 03 89 20 18 19

relationsinvestisseurs@grainevoltz.com

KEIMA COMMUNICATION

Relations investisseurs & Relations presse

Emmanuel DOVERGNE

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr

ANNEXE

Changement de méthode comptable :

Le Groupe a appliqué pour la première fois au 30 septembre 2019 la norme IFRS 9 qui définit les règles applicables en matière de classement et de comptabilisation des instruments financiers, de dépréciation d'actifs financiers, ainsi qu'en matière de comptabilité de couverture.

Ce changement de méthode comptable est mis en œuvre selon ses dispositions transitoires qui permettent de ne pas retraiter les chiffres des périodes antérieures.

Cette transition vers IFRS 9 a eu un impact positif sur les réserves consolidées au 30 septembre de 1 805 K€ nets d'impôts différés.

Ce changement de méthode n'affecte pas le résultat consolidé.

Le groupe a par ailleurs examiné les notions introduites ou précisées par IFRS 15. Cet examen n'a pas remis en cause les traitements comptables appliqués par le groupe.

Changement d'estimation comptable :

Changement d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks

Le groupe a appliqué au niveau de l'activité de distribution au 30 septembre 2019, un nouveau mode d'estimation comptable de la provision pour dépréciation des stocks qui couvre le risque de non-commercialisation.

La provision pour dépréciation est déterminée par lot et non par article.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois sont dépréciés. Le taux de dépréciation varie d'une part en fonction des mouvements des ventes sur les 24 derniers mois et d'autre part en fonction du rapport quantité en stock/ ventes des 24 derniers mois.

Le changement d'estimation de la dépréciation des stocks a une incidence positive de 600 k€ sur le résultat opérationnel courant consolidé au 30 septembre 2019.

Changement d'estimation de la provision pour dépréciation des clients

Le groupe Graines Voltz a mené une réflexion sur le mode de dépréciation des créances clients utilisé par le groupe et a, par conséquent, défini une nouvelle estimation comptable de la provision pour dépréciation des clients qui couvre le risque de non-recouvrement.

Seules les créances contentieuses à savoir les créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation ou transmises à un avocat ou à une société de recouvrement de créances sont dépréciées.

Le taux de dépréciation des créances clients de Graines VOLTZ SA est passé de 30,5% au 30/09/2018 à 10,2% au 30/09/2019.